

LE 13 AVRIL 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Joachim-de-Shefford, tenue le treizième jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt et un (2021-04-13), siégeant par voie de visioconférence et à huis clos sous la présidence du maire monsieur René Beauregard.

La directrice générale et secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire.

PRÉSENCES

Le maire monsieur René Beauregard

Les conseillers, madame Francine Vallières Juteau, monsieur Pierre Daigle, madame Sophie Beauregard, messieurs Christian Marois, François Lamoureux, ainsi que madame Johanne Desabrais.

Assiste également à la séance, par visioconférence, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame France Lagrandeur.

CONSTATATION DU QUORUM

Le maire, après avoir constaté le **QUORUM**, demande à la secrétaire de l'enregistrer au procès-verbal.

2021-04-055

ADOPTION DU HUIS CLOS

ATTENDU QUE le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

ATTENDU QUE l'état d'urgence sanitaire a été renouvelé, depuis, à chaque 10 jours;

ATTENDU QUE le décret du 7 avril 2021 numéro 525-2021 prolonge l'état d'urgence jusqu'au 16 avril 2021 ;

ATTENDU l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ;

EN CONSÉQUENCE,

SUR PROPOSITION de Sophie Beauregard

DÛMENT APPUYÉ par François Lamoureux

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence et que l'enregistrement de la présente séance soit ajouté au site internet de la municipalité.

2021-04-056

OUVERTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE le **QUORUM** a été constaté ;

Monsieur le maire René Beauregard ouvre la séance à 20 h.

2021-04-057

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé a été remis au préalable à tous les membres du conseil et la secrétaire leur fait part des points qu'il y aurait lieu de compléter et/ou de rajouter, s'il y a lieu.

SUR PROPOSITION de Johanne Desabrais

DÛMENT APPUYÉ par Francine Vallières Juteau

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté, en rajoutant les sujets de dernière heure et laissant toutefois ouvert le point intitulé « **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE** »

ORDRE DU JOUR

PRÉSENCES CONSTATATION DU QUORUM

1- SÉANCE ORDINAIRE

1.1 Ouverture de la séance à huis clos

2- ORDRE DU JOUR, PROCÈS-VERBAL

2.1 Adoption de l'ordre du jour

2.2 Adoption du procès-verbal de mars 2021

3- PÉRIODE DE QUESTIONS

4- CORRESPONDANCE

5- FINANCE

5.1 Rapport de la secrétaire-trésorière – Mars 2021

5.2 Rapport de l'inspecteur municipal – Mars 2021

6- ADMINISTRATION

6.1 Autorisation comptes à payer – Avril 2021

6.2 Suivi - Coop Au cœur du village

6.3 École secondaire Wilfrid-Léger – Bourse d'étude aux finissants

6.4 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement no. 566-2021 décrétant la Zone Active Citoyenne (ZAC)

6.5 Excavation LG – Demande de location d'une partie de terrain située sur la rue de la Camerise

6.6 Unis pour la faune – Demande de résolution d'appui

6.7 DG – Formation webinaire – Élections municipales 2021

6.8 Semaine des bénévoles – marque de reconnaissance

7- RAPPORTS ADMINISTRATIFS

7.1 Rapports verbaux ou écrits :

7.1.1 Secrétaire-trésorière

7.1.2 Inspecteur municipal en voirie et en environnement

7.1.3 Protection incendie et Sûreté du Québec

8- VOIRIE MUNICIPALE

8.1 Offres de service #2021-01 – Location de niveleuse avec opérateur

8.2 Offres de service #2021-02 – Achat et transport de gravier ou pierre concassée MG-20b pour le rechargement d'environ 31.7 kilomètres de divers chemins, incluant ou non le nivelage et la compaction dans le cadre du programme de la TECQ

8.3 Appel d'offres #2021-03 – Abat-poussière 2021

9- URBANISME

10- SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE

10.1 Demande de lotissement à la CPTAQ – Lot 3 987 959 du cadastre du Québec

11- PÉRIODE DE QUESTIONS

12- FERMETURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2021-04-058

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MARS 2021

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 mars 2021 a été transmise au préalable à tous les membres du conseil ;

SUR PROPOSITION de Christian Marois

DUMENT APPUYÉ par Sophie Beauregard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2021 est **ADOPTÉ** tel que rédigé et soumis.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Puisque la réunion est tenue à huis clos et par visioconférence, aucune question n'a été posée.

CORRESPONDANCE

Le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance telle que listée ci-après :

- 4.1 Lettre de la ministre de la Sécurité publique, madame Geneviève Guilbault s'adressant au président de la FQM, acceptant la demande du report des sommes payables pour les services de la Sûreté du Québec.
- 4.2 MMQ : montant de la ristourne pour 2020 est de 688 \$.
- 4.3 UPA : communiqué informant des efforts prodigués par les agriculteurs afin de protéger les ressources dans le cadre de la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole.
- 4.4 MRC : communiqué annonçant que le service de transport collectif offre le transport vers le centre de vaccination de Granby.
- 4.5 MRC : communiqué présentant la programmation virtuelle des Rendez-vous de Gêné de jeter en visioconférence, Facebook Live et balados.
- 4.6 MRC : sondage auprès des citoyens visant à identifier les actions à mettre en place au cours des sept prochaines années afin de détourner davantage de matières de l'enfouissement.
- 4.7 Lettre de la ministre Andrée Laforest et du sous-ministre Frédéric Guay, du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, qui souhaite saluer le travail des employés municipaux qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour que la population puisse continuer d'avoir accès à ses services dans le contexte de la pandémie de la Covid-19.
- 4.8 Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : Accusée réception de la demande d'autorisation pour l'établissement d'un système de traitement de l'eau souterraine.

2021-04-059

RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE – DU 10 MARS AU 13 AVRIL 2021

Soumis au conseil : Rapport écrit portant sur les dépenses du 10 mars au 13 avril 2021 a été remis au préalable à tous les membres du conseil ;

SUR PROPOSITION de Johanne Desabrais

DUMENT APPUYÉ par Sophie Beauregard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil reconnaît avoir pris connaissance du rapport de la secrétaire-trésorière daté du 13 avril 2021, sur les autorisations de dépenses effectuées entre le 10 mars au 13 avril 2021.

QUE ce conseil approuve ledit rapport tel que soumis.

2021-04-060

RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL – DU 10 MARS AU 13 AVRIL 2021

Soumis au conseil : Rapport écrit portant sur les dépenses du 10 mars au 13 avril 2021, a été remis au préalable à tous les membres du conseil ;

SUR PROPOSITION de Pierre Daigle

DUMENT APPUYÉ par François Lamoureux

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil reconnaît avoir pris connaissance du rapport de l'inspecteur municipal daté du 13 avril 2021, sur les autorisations de dépenses effectuées entre le 10 mars au 13 avril 2021

QUE ce conseil approuve ledit rapport tel que soumis.

2021-04-061

AUTORISATION DES COMPTES À PAYER – AVRIL 2021

Soumis au conseil : Liste des comptes d'avril 2021

SUR PROPOSITION de Francine Vallières Juteau

DUMENT APPUYÉ par Sophie Beauregard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil approuve et ratifie les salaires, les comptes à payer et autorise le paiement des comptes dus, tels que soumis :

Salaires payés durant le mois de mars 2021	
Dépôt #2100055 au dépôt #2100081	14 770.39\$

Comptes à payer pour avril 2021 :	
Chèque #2100074 au chèque #2100104	192 911.07\$
Paiement par internet	13 349.99\$
Comptes à payer pour avril 2021	206 261.06\$

QUE la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles au budget pour ces fins.

SUIVI - COOPÉRATIVE AU CŒUR DU VILLAGE

Aucun dépôt.

2021-04-062 ÉCOLE SECONDAIRE WILFRID-LÉGER – BOURSE D'ÉTUDE AUX FINISSANTS

Soumis au conseil : Demande pour une bourse d'études de l'École secondaire Wilfrid-Léger.

ATTENDU QUE les jeunes de notre municipalité peuvent poursuivre leurs études secondaires au l'École secondaire Wilfrid-Léger;

ATTENDU QUE des élèves méritants demeurent à Saint-Joachim-de-Shefford ;

SUR PROPOSITION de François Lamoureux

DŪMENT APPUYÉE par Johanne Desabrais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise la remise d'une bourse d'études de 250\$ lors de la soirée de remise de diplôme de l'école secondaire Wilfrid-Léger de Waterloo, qui aura lieu en juin 2021, afin de souligner les efforts soutenus et la détermination des élèves méritants de la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford.

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 566-2021 DÉCRÉTANT LA ZONE ACTIVE CITOYENNE (ZAC)

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par madame Francine Vallières Juteau à l'effet qu'il sera adopté par le conseil municipal à une séance subséquente le Règlement no. 566-2021 décrétant la zone active citoyenne (ZAC) ayant pour objet d'établir et d'encadrer le projet *Zone Active Citoyenne* qui consiste à autoriser les jeux libres dans certaines rues de la municipalité.

Le projet de ce règlement est également déposé par madame Francine Vallières Juteau, conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal du Québec*.

2021-04-063 EXCAVATION L.G. INC. – DEMANDE DE LOCATION D'UNE PARTIE DE TERRAIN SITUÉE SUR LA RUE DE LA CAMERISE

Soumis au conseil : Lettre de monsieur Louis Gagné d'Excavation L.G. inc.

ATTENDU QUE Excavation L.G. inc. demande la possibilité de louer une partie du terrain commercial situé sur la rue de la Camerise pour une période d'un an ou de trois ans, afin d'y exercer de l'entreposage de matériaux, soit une quantité d'environ 300 tonnes, du 15 avril au 15 août ;

SUR PROPOSITION de Johanne Desabrais

DŪMENT APPUYÉE par Francine Vallières Juteau

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil accepte de louer à Excavation L.G. inc., représenté par monsieur Louis Gagné, une partie de son lot 3 987 862 du cadastre du Québec, pour un montant mensuel de 250\$ du 15 avril au 15 août, pour les fins d'entreposage de matériaux.

QUE cette entente de location soit applicable pour un an, soit pour 2021.

2021-04-064

APPUI À L'ORGANISME – UNIS POUR LA FAUNE.

Soumis au conseil : Demande d'appui par l'organisme Unis pour la Faune.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford est une destination de choix pour les amateurs de chasse au chevreuil et que cette activité est un apport économique important;

ATTENDU QUE l'on constate une perte importante de la qualité des habitats fauniques entre autres dans les aires de confinement (**ravage**) par l'exploitation forestière au cours des dernières décennies;

ATTENDU QU'au Québec le dynamisme et la qualité de notre cheptel de chevreuils sont annuellement régulés par la rigueur de nos hivers; le maintien d'habitats de qualité; la prédation; et par le type de prélèvement que l'on effectue par la chasse lequel peut affecter l'équilibre des ratios mâle / femelle ;

ATTENDU QUE certaines modalités de gestion proposées dans le nouveau plan de gestion 2020-2027 ont suscité de nombreux irritants chez les chasseurs, les professionnels et l'industrie;

ATTENDU QUE selon les estimations du Ministère, le nombre de permis de chasse au chevreuil vendus est passé d'environ 170 000 en 2007 à 130 000 en 2019. Cette baisse de près de 26 % du nombre de chasseurs entraîne automatiquement moins de retombées économiques pour les régions du Québec;

ATTENDU QU' un sondage réalisé par le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs en 2018 révèle qu'environ 72 % des chasseurs sont favorables à l'introduction de mesures règlementaires interdisant la récolte d'un mâle de moins de trois pointes d'un côté du panache (RTL);

ATTENDU QUE les experts et biologistes du Ministère ayant travaillé sur ce projet mentionnent, entre autres, que cette expérimentation de la restriction de la taille légale des bois chez le cerf de Virginie au Québec aura des résultats très positifs sur la qualité de la chasse, la clientèle des chasseurs, les populations de cerfs et sur le maintien d'une densité de cerfs biologiquement et socialement acceptable;

ATTENDU QUE le ministre de la Faune, des Forêts et des Parcs a le pouvoir discrétionnaire selon le 3^e alinéa de l'article 55 de la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chap. a-18.1) d'inviter à la table de gestion intégrée des ressources et du territoire, toute personne ou tout organisme qu'il estime nécessaire ;

POUR CES MOTIFS,

SUR PROPOSITION de Christian Marois

DÛMENT APPUYÉE par Sophie Beauregard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford appuie l'organisme Unis Pour la Faune (**UPF**) et se joint à eux pour demander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (**MFFP**) d'étendre l'expérimentation de la restriction de la taille légale des bois (**RTL**) chez le cerf de Virginie sur l'ensemble du territoire Québécois.

QU'il soit inclus dans le plan de gestion actuel du cerf de Virginie (2020-2027) du MFFP d'autres mesures de gestion novatrice et adaptées aux particularités régionales. Les mesures préconisées par UPF, ont scientifiquement démontré qu'elles peuvent s'adapter aux différents types de territoire qu'ils soient agroforestiers ou forestiers et également s'appliquer aux différents niveaux de population de cerfs, qu'ils soient classifiés comme sous-optimal, optimal ou trop élevé.

QUE l'organisme Unis Pour la Faune (**UPF**) soit dorénavant appelé à participer et à collaborer à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire.

2021-04-065

DG – FORMATION WEBINAIRE – ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

ATTENDU QU'une formation par webinaire est offerte par l'ADMQ le 20 avril prochain, portant sur les élections municipales 2021 ;

ATTENDU QUE cette formation est pertinente pour le travail de la présidente d'élection et de la secrétaire d'élection ;

SUR PROPOSITION de Pierre Daigle

DÛMENT APPUYÉE par Johanne Desabrais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise la présidente et la secrétaire d'élection à participer cette formation portant sur les élections municipales 2021 et accepte de défrayer les frais d'inscription au montant de 225\$ plus taxes.

2021-04-066

SEMAINE DES BÉNÉVOLES – MARQUE DE RECONNAISSANCE

ATTENDU QUE la semaine de l'action bénévole a lieu du 18 au 24 avril 2021 ;
ATTENDU QUE le conseil municipal reconnaît l'importance du bénévolat et désire souligner l'implication de plusieurs personnes dans différentes activités de la municipalité durant l'année 2020 ;

SUR PROPOSITION de Sophie Beaugard

DUMENT APPUYÉE par François Lamoureux

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil désire transmettre une lettre de remerciement à chacun des bénévoles, incluant un certificat cadeau d'une valeur de 25\$, comme marque de reconnaissance envers leur implication dans les organismes de la municipalité.

QUE ce certificat cadeau est applicable sur les produits en vente au dépanneur de la Coop Au cœur du village, à l'exclusion de l'essence.

RAPPORTS VERBAUX OU ÉCRITS :

INSPECTEUR MUNICIPAL EN VOIRIE ET EN ENVIRONNEMENT

L'inspecteur municipal dépose son rapport écrit des permis émis pour le mois.

PROTECTION INCENDIE ET SÛRETÉ DU QUÉBEC

Dépôt du rapport du service d'incendie de mars 2021

Dépôt du bulletin d'information policière du 25 mars au 6 avril 2021

2021-04-067

OFFRES DE SERVICE #2021-01 – LOCATION DE NIVELEUSE AVEC OPÉRATEUR QUALIFIÉ

Soumis au conseil : Rapport daté du 7 avril 2021 sur le résultat des offres de prix pour le nivelage de chemins.

SUR PROPOSITION de Pierre Daigle

DUMENT APPUYÉE par Johanne Desabrais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil accepte l'offre de *Excavation L. G. inc.*, représentant un contrat pour une durée d'un (1) an, soit pour 2021, pour les travaux de nivelage de chemins, comprenant la location de machinerie avec opérateur qualifié, au taux de

- **105.00\$/l'heure** pour l'année 2021, plus les taxes applicables.

QUE ce montant à l'heure soit facturé à la municipalité à partir du moment où la machinerie est rendue sur place dans le chemin, rue, rang concerné et qu'elle débute ses opérations.

QUE le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisés à signer le contrat donnant effet aux présentes pour et au nom de la municipalité.

2021-04-068

OFFRES DE SERVICE #2021-02 – ACHAT ET TRANSPORT DE GRAVIER OU PIERRE CONCASSÉE MG-20B POUR LE RECHARGEMENT D'ENVIRON 31.71 KILOMÈTRES DE DIVERS CHEMINS, INCLUANT OU NON LE NIVELAGE ET LA COMPACTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TECQ

Soumis au conseil: Rapport de résultats des offres de prix reçues.

SUR PROPOSITION de Christian Marois

DUMENT APPUYÉE par Pierre Daigle

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil accepte l'offre de service de *Normand Jeanson Excavation inc.*, pour l'achat et le transport de **pierre concassée de calibre MG-20b, incluant le nivelage et la compaction**, provenant de la carrière du Chemin Cleary de Saint-Joachim-de-Shefford, tel que soumissionné, et ce, pour une quantité approximative de cinquante-sept mille soixante-dix-huit tonnes métriques (57 078 tm) au prix de **17.66\$/tm**, plus taxes applicables.

QUE ces travaux se feront sous la supervision de l'inspecteur municipal en voirie.

QUE la période pour l'exécution de l'ensemble des travaux est déterminée comme suit :

2021	De la fin de la période de dégel, selon le MTQ pour la zone 1, jusqu'au 17 juin . L'objectif est d'obtenir un rechargement d'au moins 19 764 tonnes métriques, au printemps 2021;
-------------	---

2021	Il sera possible également d'effectuer des travaux de rechargement en septembre 2021.
2022	De la fin de la période de dégel, selon le MTQ pour la zone 1, jusqu'au 16 juin 2022,

QUE le « Cahier des charges » fait partie intégrante de la présente résolution.

QUE le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière sont autorisés à signer le contrat donnant effet aux présentes.

2021-04-069

APPEL D'OFFRES #2021-03 – ABAT-POUSSIÈRE 2021

Document soumis: Projet d'Appel d'offres #2021-03 pour abat-poussière, en date d'avril 2021.

SUR PROPOSITION de François Lamoureux

DUMENT APPUYÉE par Francine Vallières Juteau

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil accepte le cahier d'Appel d'offres #2021-03 pour abat-poussière tel que préparé afin d'obtenir des prix sur invitation.

QUE ce conseil mandate la directrice générale pour transmettre les invitations aux entreprises spécialisées dans ce domaine.

QUE ce conseil demande des prix basés sur une quantité approximative de CENT CINQUANTE MILLE (150 000) LITRES de CHLORURE DE CALCIUM 35% ET/OU MAGNÉSIUM LIQUIDE EN SOLUTION 35%.

QUE la quantité nécessaire peut excéder ou être moindre que la quantité prévue.

QUE les entreprises invitées doivent fournir une garantie de soumission au montant de 1 000\$ et une garantie d'exécution au montant de 5 000\$.

QUE ce conseil nomme l'inspecteur municipal, monsieur Marco Dubois, la personne responsable pour fournir toutes informations concernant le présent appel d'offres et tout soumissionnaire doit s'adresser à ce seul responsable pour obtenir toute précision relativement à l'appel d'offres, conformément au règlement portant sur la gestion contractuelle de la municipalité.

QUE les offres de prix seront reçues jusqu'au mardi 4 mai 2021 à 10 heures et ouvertes le même jour après l'heure de clôture.

QUE le rapport d'ouverture des soumissions sera déposé au conseil qui en prendra connaissance à une séance ultérieure.

2021-04-070

DEMANDE DE LOTISSEMENT À LA CPTAQ – LOT 3 987 959 DU CADASTRE DU QUÉBEC

Soumis au conseil : Demande par Ferme F.J. Voyer SENC, d'un appui pour le dépôt auprès de la C.P.T.A.Q., d'une demande d'aliénation/lotissement sur le lot 3 987 959 du cadastre du Québec, afin d'en acquérir une partie.

ATTENDU QUE le lot 3 987 959 du cadastre du Québec possède une superficie totale de 87,726 hectares ;

ATTENDU QUE Ferme F.J. Voyer SENC, demandeur, est une entreprise porcine désirant acquérir une partie du lot 3 987 959, soit une superficie de 5 hectares, sur laquelle est située une porcherie d'engraissement qu'exploite le demandeur depuis 2016 ;

ATTENDU QUE Ferme Roxton Pond Enr., propriétaire du lot 3 987 959 désire vendre une partie du lot comportant des bâtiments d'élevage et conserver 82,726 hectares sur lequel il cultive du maïs-soya et exploite une érablière ;

ATTENDU QUE cette demande est conforme aux règlements municipaux ;

SUR PROPOSITION de Christian Marois

DUMENT APPUYÉE par Johanne Desabrais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil appuie la demande d'aliénation/lotissement déposée à la CPTAQ par Ferme F.J. Voyer SENC sur le lot 3 987 959 du cadastre du Québec, propriété de Ferme Roxton Pond enr., et ce, dans le but d'acquérir une superficie de 5 hectares sur lequel il y a une porcherie de 1700 porcs d'engraissement que le demandeur exploite depuis 2016.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Puisque la réunion est tenue à huis clos et par visioconférence, aucune question n'est posée.

2021-04-071

FERMETURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités; la présente séance est levée à 20 h 34.

France Lagrandeur
Directrice générale
Secrétaire de l'assemblée

René Beauregard
Maire

« Je, René Beauregard, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».